

VERALINE Vernis Bois Intérieur - Extérieur

VERNIS POUR BOIS

Résines alkydes en phase solvant

DEFINITION

Produit de finition pour la protection et la décoration des meubles et boiseries.
Produit prêt à l'emploi.

DESTINATION

Tous les bois et matériaux dérivés des bois intérieurs (portes, fenêtre, lambris...).

PROPRIETES

Intérieur, extérieur.

Formule onctueuse.

Formule transparente, incolore, teintée (teinte variable en fonction des diverses essences de bois).

Aspect brillant, satiné, mat (aspect variable en fonction des diverses essences de bois).

Microporeux.

CARACTERISTIQUES

Classification : AFNOR NF 36-005 - Famille 1 - Classe 4a.

Aspect : Brillant, satiné.

Teinte : Incolore, teintes bois, blanc.

Etat physique : Onctueux.

Liants : Résines alkydes uréthanes.

Pigment : Oxyde de fer.

Extrait sec : 46% +/- 1%.

Point éclair : 21 < 55°C.

Densité : 0,880 - 0,890.

pH : Non concerné.

Viscosité : 70 - 110 sec.

Solvant : White Spirit.

Valeur COV : 399g/l max. Valeur limite en UE pour ce produit : 400g/l (2010).

Conservation : 2 ans en emballage fermé d'origine à l'abri des fortes chaleurs.

Stockage : Bien refermer l'emballage après usage.

Conditionnement : En bidons de 0,25L - 0,5L - 1Litres.

AVANT MISE EN ŒUVRE

Avant l'application du vernis, les bois intérieurs devront être traités avec nos produits de traitement insecticide, fongicide en fonction de leur destination dans l'ouvrage.

- **en préventif** : 2 couches de produit de traitement XYLOPHENE à raison de 200g/m² sur toutes les faces et assemblages.

- **en curatif** : 3 couches de produit de traitement XYLOPHENE à raison de 200g/m² sur toutes les faces et assemblages.

Application sur bois secs, décirés, dépourvus de poussière et de corps gras et préparés selon les normes et DTU en vigueur.

La reconnaissance des fonds restant de la responsabilité de l'applicateur.

Sur bois neufs : ponçage, brossage, dépoussiérage.

Sur bois anciens : (revêtement dégradé, champignons) ponçage, décapage, décirage, grattage, brossage, dépoussiérage (retirer toutes particules non adhérentes).

Sur bois anciens vernis : (revêtement non dégradé, système d'entretien) égrenage, brossage, dépoussiérage.

L'humidité des bois avant application ne doit pas être supérieure à 18%.

Une température supérieure à 10°C et une humidité relative de 50% est nécessaire pour un séchage optimal.

APPLICATION

Outils : Pinceau.

Pulvérisation : Nous consulter.

Nettoyage des outils et du matériel (produit frais) : White Spirit.

Bien brasser le produit avant emploi et durant application.

L'épaisseur de la couche appliquée est d'environ 100 à 125 µm humide.

Appliquer dans le sens du veinage du bois en croisant les passages et en égalisant.

Entre les couches : Egrenage à l'abrasif 220-240.

Système VERALINE :

2 à 3 couches fines de VERALINE Vernis Bois Intérieur - Extérieur.

CONSOMATION

Variable selon : Le mode d'application - La porosité du bois - Son état de surface - Sa structure - Le sens de la coupe.

12 m² au litre environ.

VERALINE Vernis Bois Intérieur - Extérieur

SECHAGE

Variable selon : Les conditions de température - L'essence du bois - La quantité de produit appliquée - L'hygrométrie - La ventilation.
Les modes d'application.

Entre 2 couches : 6 heures environ.

Séchage complet : 24 heures environ en atmosphère ventilée.

Mesures effectuées à 20°C avec une humidité relative de 50%. Température du support : entre 13° minimum et 20°C.

Les temps de séchage des produits sur certains chantiers effectués en saison hivernale peuvent être plus longs que les temps annoncés au dessus.

CONSEILS DYRUP

Recommandation : s'assurer que le support peut recevoir un produit à base de résines alkydes en phase solvant.

Il est recommandé d'effectuer un essai au préalable.

Eviter l'emplage des menuiseries avant leur séchage complet.

Le choix des produits exige une analyse préalable du support, des conditions de mise en œuvre et de l'état de surface.

Il est fortement conseillé d'effectuer ses travaux avec le même lot de produit.

Après ouverture du pot il est fortement conseillé d'utiliser la totalité du produit.

Bien refermer l'emballage après utilisation.

Les compatibilités entre les produits de traitement appliqués antérieurement et le Vernis Bois doivent être assurées.

Après l'application d'un produit de traitement, il est nécessaire de respecter le temps de séchage du produit avant l'application de la finition.

La norme NFP 74 - 201 1 et 2 (DTU 59.1) précise les éléments à prendre en compte pour le choix du système de finition en fonction des supports, des défauts et singularités de certaines essences de bois.

L'incolore peut rehausser la couleur naturelle de certains bois.

La teinte finale dépend de la teinte des bois.

Ne pas appliquer sur des bois traités au préalable avec un hydrofuge.

Ne pas appliquer sur les stations horizontales en contact avec le sol (parquet, terrasse).

Sur lambris et bardages neufs, appliquer la première couche sur toutes les faces avant la pose (contre parements, tranche des panneaux...).

Certaines essences de bois, et conceptions d'ouvrages non réalisées dans les règles de l'art, peuvent dégrader les finitions prématurément.

Ne pas appliquer sur bois cirés, huilés ou sur de la teinture cirante.

Pour tous renseignements techniques, contacter notre Service Conseils (01.56.84.03.95.).

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET DE SECURITE

Il est important de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité.

En intérieur, aérer les locaux pendant et après l'application du produit.

Se protéger la peau, les mains, le visage.

Conserver hors de portée des enfants.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour les animaux.

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Consulter la fiche de données de sécurité du produit sur : www.quickfds.com et les mentions figurant sur l'étiquette de l'emballage.

Cette notice a pour objet l'information de notre clientèle sur les propriétés et caractéristiques de ce produit. Les renseignements qu'elle comporte sont fondés sur nos essais réalisés dans les conditions d'utilisation conformes aux normes conventionnelles en vigueur. Nos recommandations d'emploi n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique, adaptée à la nature et à l'état des fonds du chantier à réaliser, ni engager la responsabilité de la Société DYRUP. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

Edition JANVIER 2012 : Annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit.

D Y R U P

2-6 Rue Henri Sainte Claire Deville Les Colonnades - 92500 Rueil-Malmaison

Tél : 01 56 84 03 00 - Télécopie : 01 56 84 03 83 - www.dyrup.fr



PPG Industries